

Cherbourg-en-Cotentin, le 10/05/2022

Direction de la mer, des ports et
des aéroports

Agence portuaire départementale Nord
1 avenue de Northeim
Tourlaville
50110 Cherbourg-en-Cotentin

Affaire suivie par : Thierry Leteissier
T. 02 33 44 77 14
Courriel : agence.portuaire.nord@manche.fr
Nos Réf : DMPA/APN-2022-0032-TL/CS

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Nous vous informons que la réunion du conseil portuaire du port de Barfleur, dont l'ordre du jour figure en annexe, se déroulera le :

10 juin 2022 de 9h00 à 10h30
à la mairie de Barfleur.

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant :

<https://www.manche.fr/agit-au-quotidien/attractivite-developpement/amenagement-du-territoire/ports/espace-pro-conseils-portuaires/>

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,
Le responsable des agences portuaires



Thierry Leteissier



LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT

**CONSEIL PORTUAIRE
DU PORT DEPARTEMENTAL DE BARFLEUR**

Réunion du 10 juin 2022

- ORDRE DU JOUR -

1 - Approbation du compte rendu de réunion du 15 décembre 2021

2 - Rapport d'activité du port 2021

3 - Point sur les travaux 2021

4- Budget : Exécuté 2021

5 - Point sur la réception et le traitement des déchets d'exploitation 2021

6 - Questions diverses